

قانون منظمة التجارة العالمية والزراعة : تحليل نقدي

فهرس رسالة دكتوراه

TABLES DES MATIÈRES

RESUME	II
ABSTRACT	III
AVANT-PROPOS	IV
ACRONYMES	VI
PLAN SOMMAIRE	VIII
INTRODUCTION GÉNÉRALE	9
1^{RE} PARTIE : DU GATT À L'OMC : LE CADRE DE RÉGULATION DES POLITIQUES DE SUBVENTIONNEMENT AGRICOLE.....	59
CHAPITRE I : LE PÉCHÉ ORIGINAL DU GATT : L'« EXCEPTION AGRICOLE » ET SES INFLUENCES DANS L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES AGRICOLES SOUS LE GATT DE 1947.....	61
<i>Section I : Le GATT de 1947 et le « régime d'exception » du commerce agricole.....</i>	<i>62</i>
Paragraphe 1 : Les principes fondamentaux de l'échange international	62
A. L'interdiction des discriminations entre Membres ou le Traitement de la nation la plus favorisée.	63
B. L'interdiction de discrimination entre produits nationaux et importés ou le principe du Traitement national	69
C. Les principes de transparence et de réciprocité	73
D. L'exclusivité de la protection douanière et son élimination progressive.....	77
Paragraphe 2 : Le traitement particulier réservé au secteur agricole	81
A. Le principe de prohibition des subventions aux produits autres que primaires.....	82
1- La notion de subvention dans le contexte du GATT de 1947	82
2- La déloyauté d'un type de subventionnement et son encadrement juridique	87
a) Les subventions en général.....	87
b) Les subventions à l'exportation.....	90
B. La consécration du régime spécifique applicable au commerce agricole	97
1- Le fondement juridique de l'exception agricole.....	97
2- Un régime d'exception renforcé malgré les avancées du cycle de Tokyo.....	103
C. Le commerce international des produits agricoles sous le GATT de 1947	105
<i>Section II : La traduction de l'« exception agricole » dans les politiques publiques sous le GATT 1947.....</i>	<i>111</i>
Paragraphe 1 : L'enracinement de la culture du protectionnisme dans les politiques agricoles nationales	111
A. La dérogation américaine et l'éclosion d'une politique agricole de conquête.....	111
1- La dérogation à l'application de l'article XI du GATT accordée aux États-Unis.....	112
2- L'option américaine pour une politique agricole offensive aggravée par un contexte économique particulier	115
B. La riposte européenne et la mise en œuvre de la politique agricole commune (PAC)	122
1- Le contexte de la création de la Politique agricole commune	122
2- Les principes fondateurs de la politique agricole commune.....	125
Paragraphe 2 : La marginalisation des pays en développement.....	131
A. Le rôle précurseur de forces de pression des PED dans les négociations agricoles sous le GATT de 1947.....	131
B. Les résultats des négociations agricoles pour les PED sous le GATT de 1947.....	134
CHAPITRE II : DE LA RÉINTÉGRATION DE L'AGRICULTURE AU « DROIT COMMUN » DE L'OMC À L'ÉMERGENCE DU SYSTÈME DE RÉGULATION DU SUBVENTIONNEMENT AGRICOLE.....	139
<i>Section I : Le nouveau cadre juridique du subventionnement agricole.....</i>	<i>140</i>
Paragraphe 1 : Le contexte de la réintégration de l'agriculture au droit commun de l'OMC.....	140
A. La réintégration de l'agriculture dans les négociations multilatérales	141
1- Les conditions de la réintégration.....	141

1- Les principes de base des négociations agricoles multilatérales.....	252
2- La règle du « consensus » dans la prise de décision multilatérale et ses faiblesses.....	256
B. L'impossible consensus dans les négociations agricoles.....	259
1- De l'échec de la règle du « consensus » à la mise à l'épreuve du multilatéralisme.....	259
2) L'impasse des négociations agricoles actuelles.....	266
Paragraphe 2 : Le déni de régulation ou maintien d'un « objet juridique non identifié » appelé ECE.....	271
A. Le régime atypique des entreprises commerciales d'état.....	271
1- Le statut spécial des entreprises commerciales d'état.....	271
2- Régime juridique des entreprises commerciales d'état.....	276
B. Les failles du cadre juridique des entreprises commerciales d'état.....	279
1- Les entreprises commerciales d'état et le subventionnement agricole.....	279
2- Analyse prospective des liens entre les ECE et le subventionnement agricole.....	283
Paragraphe 3 : Le cadre juridictionnel des subventions agricoles.....	288
A. Le système de règlement des différends entre rupture et continuité du GATT de 1947.....	288
1- L'épurement du passif du GATT de 1947.....	289
a) Les dispositions des articles XXII et XXIII du GATT et leurs réformes subséquentes.....	289
b) Le renforcement du mécanisme de règlement des différends du GATT de 1947.....	293
2- Le nouveau système de règlement des différends.....	298
a) La fin du « consensus positif » et la création d'un Organe d'appel.....	298
b) L'harmonisation des règles de procédure.....	303
B. L'ORD face au subventionnement agricole.....	312
1- Le Traitement des actions fondées sur la violation des dispositions de l'Accord sur l'agriculture.....	313
2- Le Traitement des actions fondées sur la violation des dispositions de l'Accord SMC.....	317
<i>Section 2 : L'effectivité limitée du système de régulation des subventions agricoles.....</i>	<i>321</i>
Paragraphe 1 : La mise en œuvre des décisions et recommandations de l'ORD.....	322
A. Le contrôle de la procédure de mise en œuvre.....	322
1- L'importance du « délai raisonnable » dans la mise en œuvre.....	322
a) Nature et « force contraignante » des recommandations.....	323
b) La notion du « délai raisonnable » dans la mise en œuvre des recommandations.....	326
2- La procédure de mise en conformité proprement dite.....	331
a) La procédure devant les groupes spéciaux.....	332
b) La procédure devant l'Organe de règlement des différends.....	334
B. Les sanctions du non respect de la mise en conformité.....	336
1- L'engagement de la responsabilité internationale de l'État défaillant.....	336
a) Les Compensations ou une conception singulière de la réparation en droit de l'OMC.....	336
b) Le caractère provisoire des contre-mesures autorisées.....	342
2- L'iniquité du système de sanctions.....	348
a) La notion de sanction en droit de l'OMC.....	349
b) Un système de sanction « injuste » et « inefficace ».....	351
Paragraphe 2 : L'affaire du coton Upland : doute sur l'effectivité du droit sur le subventionnement.....	355
A. Pertinence de l'affaire du coton Upland et applicabilité du cadre juridique des subventions agricoles.....	356
1- Un concentré des imbroglios politico-juridiques entourant la question du subventionnement agricole.....	356
2- L'applicabilité du droit de l'OMC relatif aux subventions agricoles.....	360
a) Mise au point sur les mesures de soutien interne à l'agriculture.....	361
b) Interprétations des organes juridictionnels de l'OMC des subventions à l'exportation et des mesures d'effets équivalents aux subventions à l'exportation.....	366
B. Les écarts potentiels et/ou réels entre la pratique et le droit substantiel.....	376
1- Réception du droit de l'OMC et logiques politiques.....	376
2- L'initiative sectorielle pour le coton ou le combat pour le développement.....	381
CHAPITRE II : LES NOUVELLES PERSPECTIVES DU SYSTÈME DE RÉGULATION DES SUBVENTIONS AGRICOLES... 388	
<i>Section I : De la reformulation du cadre normatif des subventions agricoles à la définition de nouvelles perspectives pour le droit de l'OMC.....</i>	<i>389</i>
Paragraphe 1 : Le renouvellement du cadre normatif des subventions agricoles.....	389
A. Une nécessaire modernisation de la notion de subvention et la reconstruction du régime juridique des soutiens internes à l'agriculture.....	390
B. Le parachèvement de l'exception agricole relative au régime juridique des subventions à l'exportation.....	397

Paragraphe 2 : Commerce et développement : recherche de nouveaux paradigmes	402
A. Une fiction économique scénarisée par le droit de l'OMC.....	402
B. Les fondements d'un droit au développement revus et corrigés	405
Paragraphe 3 : La refonte du Traitement spécial et différencié	409
A. Une actualisation difficile du Traitement spécial et différencié	410
B. La pérennisation du TSD : Pour une automaticité des droits et une généralisation des obligations	416
<i>Section II : Les alternatives institutionnelles et structurelles du système de régulation des subventions agricoles</i>	<i>422</i>
Paragraphe 1 : Les réformes des structures de régulation multilatérale de l'OMC	422
A. La nécessaire refondation du cadre structurel de régulation multilatérale.....	422
B. Les implications pour les PED d'une réforme structurelle de l'OMC	425
Paragraphe 2 : Les nouveaux enjeux structuro-institutionnels de l'OMC.....	430
A. Une meilleure gestion de l'asymétrie des pouvoirs.....	430
B. La bipolarisation institutionnelle	437
CONCLUSION GÉNÉRALE	442
BIBLIOGRAPHIE	449
ANNEXES	493
ANNEXE A : ACCORD SUR L'AGRICULTURE	494
ANNEXE B : ACCORD SUR LES SUBVENTIONS ET MESURES COMPENSATOIRES	523
INDEX.....	574